

st naz: cafetier acquitté

nantes: theatre en crise

apl

**INFORMATIONS
REGIONALES**

HEBDO

n° 91 DU 17 AU 24 OCT.

dir. B.Lambert

4 F

viarme

LA FETE A LE VIN TRISTE



3 pas en avant c'est l'avortement

3 pas en arrière c'est loi du père ...



APPLIQUER LA LOI

Bien que déjà vieille de 10 j. et qu'on en ait déjà parlé de façon fort diverse dans les journaux, j'ai voulu demander à des femmes comment elles avaient vécu cette journée et ce qu'elle représentait pour les mouvements de femmes.

Françoise : j'ai surtout envie de parler de l'ambiance. C'était si différent des manifs auxquelles j'ai pu participer : la plupart sont organisées par des institutions genre syndicats ou partis et la participation est réduite au fait que l'on marche 1H les mains dans les poches en reprenant les quelques slogans diffusés par haut-parleurs. A Paris, on sentait que chaque femme était concernée personnellement et avait réfléchi à sa participation : sous forme de panneaux ou de banderoles. Il y en avait de très chouettes montrant des femmes dont les visages étaient peints et portant des vêtements cousus à la main ; Sur les banderoles toujours beaucoup de slogans : "ma mère m'a dit que la maternité c'était 3/4 d'une femme : est-ce que j'ai l'air d'un quart de portion" ou "un médecin de Montbeliard a dit : une femme est faite pour avoir 25 enfants..!" et encore "Oh toi Marie qui a conçu sans pécher, apprends nous à pécher sans concevoir !"

C'était très joyeux dans le groupe de Nantes nous avons beaucoup chanté. Les filles étaient venues avec des instruments de musique, des percussions surtout. La participation des hommes était peu importante. Le collectif national était contre la mixité mais quelques groupes de province étaient

pour et quelques hommes sont venus. Ils étaient tout de même un peu perdus avec leurs panneaux, "nous aussi, on est concerné !". En fait ils ont vécu la situation dans laquelle nous nous trouvons souvent dans les groupes au boulot ou sur le terrain militant. Je n'ai pas assisté à des réactions hostiles à part celle d'un bonhomme qui avait pris la peine de faire une grande banderole qu'il avait accrochée à son balcon "Assassin". Des femmes l'ont arrachée. Moi je n'ai pas vu d'autres incidents.

J'ai regretté qu'après la marche, il n'y ait pas de débat ou même une fête. On s'est dispersées trop vite

Nicole : "Ce n'était pas une manif très populaire, pour les ouvrières ou les chômeuses, aller à Paris représentait une grosse dépense. Quelques filles de la rue du Drac sont venues pourtant. Quant à l'animation je crois que c'était surtout les femmes de Quimperlé et de Nantes et les femmes noires qui ont donné le ton. A Nantes le collectif a passé beaucoup de temps à la préparation. Quant à la présence des hommes, je n'étais pas trop favorable à leur présence ; Depuis la marche je suis franchement contre. Si la manif a eu un tel impact, c'est que c'est la 1ère fois qu'il y a autant de femmes dans la rue et qu'il s'agit d'un problème spécifique aux femmes. D'autre part, je pense que ce n'était pas une journée orientée vers la combativité. Nous avons montré qu'on était là et que nous voulions cette loi - même si ce n'est que la loi Veil et à Nantes où la loi est appliquée, c'est un bon exemple des limites de la loi : beaucoup de départ pour l'Angleterre : mineures immigrées.



Mais ce n'est pas une loi qui changera la situation des femmes devant la sexualité.

Il y a un décalage entre cette mobilisation orientée vers le légal et la mobilisation quotidienne pour imposer nos droits. J'espère qu'une fois la loi votée la combativité des femmes durera.

Le lendemain de la marche il y a eu une A.G nationale. Bien sur on a fait le bilan. Quelques décisions : une marche unitaire avec partis et syndicats le 17 ou le 24 novembre, et une semaine d'action pour préparer cette journée; sur Nantes (et dans d'autres villes) il y aura une autre semaine d'action avec occupation des hosto. Et aussi les 6 heures (le 10 novembre)."

propos recueillis par R.F.

A la veille de la discussion de la loi au parlement...

L'AVORTEMENT EN DEBAT.

(Informations, Interventions et débats) avec André Dumas, professeur à la faculté de théologie protestante de Paris.

Questions Pratiques

LIEU : Centre de rencontres
43, rue Gaston TURPIN. NANTES
(pas loin de la gare)

DATES : du samedi 20 octobre à 15H
au dimanche 21 oct. à 17H.
(Travail samedi soir après diner)
Garderie d'enfants assurée.

REPAS : Apporter Pique-nique pour samedi soir et dimanche midi
Bouillon et café servis sur place.

INSCRIPTION : 35F pour les salariés
20F pour les non-salariés.

Inscription à demander dans les plus délais à Paul et Odile Fleuret
Chemin de la poste de Gesvres
Treillières
44 240 la Chapelle/Erdre.

ACQUITTÉ

Il est des procès où tout le monde se sent confusément impuissant, pressé d'en finir, conscient que la réalité dépasse de beaucoup le cadre étiré d'une cour d'Assises, la banalité des mots. Ainsi en est-il du procès de Mohamed SADOUN, ce cafetier arabe accusé d'avoir tué un consommateur ivre et acquitté jeudi soir par les jurés de Loire-Atlantique. Très vite on a su que l'accusé était aussi une victime et dès lors il devenait impossible de juger. Il suffisait de constater que ni le mort, ni Sadoun n'avaient le choix de leurs actes.

le drame

Le 27 juillet 1978, jour de braderie à PORNICHET, trois hommes pénétrèrent dans le Mohamed SADOUN, le café du centre. Ces hommes, Sadoun les connaît et les craint. Il les voit avancer, Boussion, grand d'1,88 mètre et les deux autres Maillart et Belliot, tous bien éméchés. (cf APL n° 49) Sadoun dit à sa femme de ne pas les servir mais les autres sont têtus. Maillart prend une bouteille derrière le comptoir et dit "tu vas nous servir". Sadoun réussit à la lui enlever mais l'autre saisit une seconde bouteille. Sadoun s'apprête à la reprendre quand Boussion, passé derrière le bar, lui donne un coup sur la tête. Sadoun s'enfuit dans la cuisine et entend le bruit des bouteilles fracassées sur le carrelage du café. Boussion l'a suivi. Il surgit sur le seuil de la cuisine. Sadoun saisit un grand couteau à découper les steaks et fait face. Boussion avance et tente de le désarmer. Après une courte lutte, Sadoun donne deux coups. Boussion s'écroule alors, le couteau profondément enfoncé dans le corps. Il mourra peu après.

Sur les faits eux-mêmes, le procès n'apportera pas plus de lumière. Sadoun avait dit aux policiers que Boussion s'était emparé sur le couteau mais au procès il apparut clairement que le coup avait été porté, violemment, le couteau ayant brisé des os du sternum. La vérité du dossier n'était pas dans cette sèche description de la scène mais bien dans l'histoire des deux hommes en cause, Boussion et Sadoun.

une bande de paumés

Boussion fut décrit sous un jour plus noir que notre enquête de l'année dernière ne l'avait laissé soupçonner. Les témoins que Me Thérèse Angeli fit défiler en faveur de Boussion pesèrent peu en face de Me Leclerc de Paris, et des inspecteurs de la Baule. Témoins d'enfance, amis, famille tout le monde s'employa à décrire Boussion comme "un bon ami, un bon père, un bon fils, doux, sobre, calme". Leclerc n'eut aucune peine à faire admettre que s'il était tout cela, Boussion était aussi, en bande et un peu ivre, le contraire. A son appui il y eut le rappel d'une

condamnation pour avoir fait déshabiller un nommé Rivière et l'avoir fait agenouiller sur une règle. Il y eut aussi le témoignage de l'inspecteur AMSELLEM décrivant Boussion comme "un demi-sel, baraqué, rouleur de mécanique mais pas méchant. Comme d'autres, il fallait savoir le prendre". Il y eut enfin le récit de la journée du 27 Août 1978 aux relents de racket. Avant de venir chez Sadoun, Boussion et ses amis étaient passés dans d'autres cafés. Dans l'un d'entre eux où ils avaient essayé de faire de la casse Boussion sortit en lançant : "si tu as besoin d'un tonton-flingueur, je suis là".



un arabe bien tranquille

A l'inverse, il n'y eut pas de fausses notes dans le portrait de Sadoun. Arrivé en France en 1960 occupant plusieurs emplois avant d'acheter le café du centre en 75, il représente parfaitement l'immigré intégré à la réussite fragile. Sadoun est obsédé de respectabilité. Un seul exemple : avant d'aller rechercher ses gosses et sa femme en Kabylie il contacte la directrice de l'école maternelle de Pornichet pour préparer la rentrée. Une fois revenu il ne cessera d'être un parent d'élève exemplaire. Les commerçants du quartier témoignent aussi en sa faveur. Le café du Centre, il l'avait rendu fré-

quentable et même renommé pour le couscous du samedi soir.

Seulement cette réussite extérieure faisait illusion. Sadoun avait peur intérieurement. Il avait peur en général parce qu'arabe.

Il avait peur en particulier parce qu'il était petit, boiteux, bien qu'assez baraqué. Il avait peur surtout parce que la bande de Boussion avait compris ses faiblesses et le terrorisait depuis plusieurs années, dévastant le café, faisant fuir les clients, refusant de payer, le traitant de raton, de bicot.

Plusieurs fois, les flics prévenus avaient refusé de venir "parce qu'ils étaient trop peu nombreux" ou que "ce n'était pas assez grave".

Le jour du meurtre, le drame s'est donc noué autour de ces deux axes. Un cafetier arabe terrorisé et un caïd de pacotille rendu fou de violence et de racisme par l'alcool. Terrorisé, humilié, sa dignité bafouée, Sadoun n'a pu subir plus longtemps et le 27 juillet 78, il a supprimé son "tortionnaire". On est donc bien au delà de la légitime défense des biens ou même de sa santé. Sadoun défendait

sa vie, son histoire, sa réussite. Ce que fit ressortir Leclerc dans une plaidoirie vibrante.

Boussion et la bande n'avaient pas non plus le choix. Leur seul plaisir c'était la brutalité, l'alcool, la démerde. Eux aussi étaient victimes d'une société frustrante qui fait s'entrebattre, s'entretuer les exploités.

Le procureur, embarrassé, en

fit l'aveu : "C'est une affaire où on ne peut pas quantifier les actes. On ne peut pas parler en mois de prison, on ne peut pas mesurer une vie ou une mort".

Maître Thérèse ANGELI, doyenne du barreau de Nantes, n'eut pas cette rigueur. Elle tint des propos racistes que la Cour fit semblant de ne pas entendre.

Au moment où l'inspecteur Amsellem témoignait en faveur de Sadoun, elle se tourna vers la presse en susurrant : "Avec un nom pareil..." Dans sa plaidoirie, elle décrivit Sadoun en ces termes : "C'est très algérien son comportement. A l'extérieur il est bien, respectable. A l'intérieur il est fourbe et sournois".

Sadoun est donc acquitté. Tout le monde en fut soulagé comme d'une histoire dramatique dont la fin n'est pas trop lugubre. Signalons en terminant que Sadoun avait effectué 14 mois de préventive. Français, serait-il resté trois jours ?

La question ne fut pas posée. G.D. ■

TAULARD

"Avant que nos frères blancs viennent nous civiliser, chez nous, pas de prisons.

Nous n'avions donc pas de criminels. Vous ne pouvez pas avoir de criminels sans une prison. Nous n'avions ni serrure, ni clés, et ainsi n'avions pas de voleurs. Si un homme était trop pauvre pour avoir à lui un cheval, une tente, une couverture, quelqu'un les lui donnait. Nous étions trop primitifs pour accorder grande valeur à la propriété privée.

Les choses que nous désirions, c'était dans le but de nous en débarrasser, d'en faire cadeau. Nous n'avions pas d'argent, et par conséquent la valeur d'un homme ne pouvait pas être mesurée à son argent. Nous n'avions pas de droit écrit, pas de procureur, pas de politiciens ; par conséquent, nous ne pouvions pas tricher.

Nous étions vraiment mal partis quand l'homme blanc est arrivé, et je ne sais vraiment pas comment nous pouvions nous tirer d'affaire sans ses principes fondamentaux, absolument indispensables, paraît-il, dans une société civilisée."

TACHA USTHE "Voyant et guérisseur SIOUX". (Extrait du livre : "de mémoire indienne").

MAURICE LOCQUIN se bat pour la révision d'un procès d'Assises de Cahors qui l'a condamné en 1976, après 3 ans de préventive, à 12 ans de réclusion pour des hold up. Depuis 1973, Maurice crie son innocence. Cela lui a valu les Q.H.S. et pour essayer d'en sortir, d'être condamné, à cause d'un stratagème malheureux à 13 ans supplémentaires. ... Ce dernier procès a été révisé en Mars 79 et Maurice a été acquitté. Il faut aider Maurice à obtenir la révision de ce premier procès. Pour aider Maurice vous pouvez :

- lui écrire : Maurice Locquin 4530 A 319 M.C. de Clairvaux 10 310 Bayez

- écrire directement au ministre de la Justice (garde des sceaux) 13 place Vendôme 75 001 Paris, en lui demandant la révision du procès de Cahors et pour exprimer votre indignation devant ces faits.

- signez et faites signer la pétition ci-jointe.

Pourquoi cet appel spécialement pour Maurice ?

Lancer cet appel pour Maurice, ce n'est pas le considérer comme le seul innocent en prison, ou le seul qui aurait besoin d'être aidé



ou avec lequel se sentir solidaire de sa bagarre.

Diverses personnes, militants, organisations se regroupent afin d'avoir plus d'efficacité dans l'aide qu'ils peuvent apporter aux détenus, ou dans leurs luttes contre l'oppression judiciaire ou carcérale.

Quelques adresses utiles :

- C.A.P. (Comité d'Action des Prisonniers) 41 quai de la Loire 75 019 Paris.

- Association de Défense des Droits des Detenus) 8 villa du Parc-Montsouris. 75 014 Paris.

- Groupement Indépendant d'Auto Réinsertion BP 2514-51 071 REIMS CEDEX.

- Réseau d'Entraide d'Accueil et d'Informations, contact Yves Carel 1 rue de Paris 95 460 Ezanville.

Réseau Bezo Ru Ha Dero Du. ■ (le bouleau rouge et le chêne noir).



La Roche-sur-Yon.....

incendie du lycée Guitton

Un sacré feu d'enfer. On a frôlé de peu une morbide répétition de la tragédie du CES Pailleron. Pourtant, 10 jours après, on en retire une impression générale d'indifférence. A part la classe politique, on a peu ou pas réagi aux déplorable conditions de sécurité. Profs et élèves sont, il est vrai, coincés par la nécessité que les cours reprennent au plus vite dans les classes à échéance d'examen ou de C.A.P. A quel prix ?

LES BRAISES...

Mardi 2 octobre, à 8H20. Deux ouvriers de l'entreprise Garandeau du Bourg-sous-la-Roche travaillent à la réfection de la toiture d'un bâtiment abritant des salles de cours et des ateliers. L'un d'eux se sert d'un chalumeau alimenté par une bouteille de gaz : il chauffe du "brai" pour faire les joints sur les créneaux de béton. La flamme atteint l'un des panneaux de polyester armé de fibre de verre qui constituent la couverture. Et l'incendie se propage à une vitesse extraordinaire, formant immédiatement un épais rideau de fumée noire. L'évacuation des 400 élèves qui viennent de rentrer en cours se fait à temps... Pas de victime.

Nous avons tenté, avec un professeur de GUITTON, de faire d'abord un bilan matériel.

Deux ateliers entièrement détruits : l'atelier d'électricité (où l'on prépare le C.A.P.) et l'atelier d'automatisme, utilisé notamment par les élèves de F1 qui ont une épreuve d'automatisme au bac. "Deux ateliers "bichonnés" depuis plus de 7 ans par leurs professeurs: une sacrée perte".

En plus de ces deux "morts", il faut également comptabiliser 5 salles rendues inutilisables par l'incendie. Notamment une salle de dessin "complètement fusillée" et où les élèves ont perdu tout leur matériel (un investissement individuel de 4 à 500 Frs).

Combien ça va coûter ? Les chiffres avancés pour l'instant sont de l'ordre d'un demi-milliard à un milliard de centimes. Estimations plutôt folkloriques pour le prof de Guitton:

"Tout dépend de ce qu'on veut faire. S'agit-il de ne refaire que la partie sinistrée et de remplacer la matériel inutilisable ? Ou faut-il remplacer (ce que demande la CGT) la totalité des toitures et des façades par des matériaux moins inflammables ? Dans ce cas, ça sera sûrement plus d'un milliard et ça nécessite d'arrêter la "boîte" pendant deux ans..."

Ainsi est posé le problème de la sécurité et celui, antinomique pour l'instant, de la reprise des cours

au plus vite, surtout pour les classes d'examen.

Le bâtiment sinistré date de 1963. Conçu au départ pour abriter des ateliers préparant aux métiers du bâtiment, il s'est progressivement accueillant de nouvelles formations: mécanique générale etc... Par greffes et rajouts successifs, le bâtiment initial a dédoublé, parfois même triplé ses salles, de nouvelles salles et de nouveaux ateliers ont tant bien que mal fait leur trou. Si les matériaux de construction de cette gigantesque nef (en particulier le plastoche et la fibre de verre) sont conformes à la législation de l'époque concernant les bâtiments scolaires, ils sont aujourd'hui - Pailleron oblige - en contradiction avec les nouvelles normes.

Alors, faut-il tout refaire ? Plusieurs éléments y poussent, comme en témoigne cet enseignant : "D'abord, les façades : du plastic opaque entre les piliers de béton. Les cloisons d'origine prenant l'eau, on en a rajouté une deuxième épaisseuse avec un couloir d'air au milieu. Pour nous, qui sommes sensibilisés au problème de l'énergie, cela constituait un prototype original de chauffage solaire avec circulation d'air chaud. Il n'était pas rare, au mois de juin, d'avoir une température de 45° dans les salles. Cette aération entre deux plaques plastiques a constitué une formidable cheminée pour la propagation de l'incendie".

Autre sujet d'inquiétude : "Depuis la rentrée scolaire, il y avait déjà eu deux alertes à l'incendie avec évacuation". Selon le témoignage d'un lycéen, un début d'incendie avait eu lieu le 26 sept. "De même origine. Mais le feu avait été rapidement arrêté par les ouvriers munis d'extincteurs". Cette fois, les extincteurs n'ont pas suffi... Et le fait que les élèves aient déjà vécu deux fois l'alerte à l'évacuation explique peut-être que la plupart aient laissé en plan tout leur matériel. "Ils n'y croyaient plus trop..." Dernier élément de fait : à l'atelier de "montage-électricité", une de ces salles rajoutées en poussant les autres, "sous lumière électrique



Dans Ouest-France du 3 octobre, près du sous-titre dramatique : "Nous avons frôlé la catastrophe", cette photo des potaches hilares qui "viennent d'être évacués et suivent la lutte contre l'incendie"

constante et sans conditions d'évacuation", on a bien failli ne pas pouvoir évacuer.

"Deux issues à cette salle, des deux côtés un mur de fumée noire. Le professeur responsable a fait le choix d'une des deux sorties. Heureusement : il aurait fait évacuer de l'autre côté, (côté coeur du foyer) il envoyait une partie de ses élèves à une mort certaine". C'est vrai, le pire a été évité. Aujourd'hui, côté enseignants et élèves, on semble oublier un peu vite qu'il s'en est fallu de peu. Au jour de notre enquête, (jeudi dernier) les syndicats enseignants de Guitton n'avaient pas encore pris position. A part le SNEPT-CGT (syndicat du technique) qui exigeait en gros que les élèves ne pâtissent pas des carences de l'administration. Car c'est bien là dessus que l'accent est mis : le manque à gagner de pédagogie dont vont souffrir les potaches. Et les craintes concernant la réussite gravement compromise au C.A.P. ou au baccalauréat. Il faut remonter à la classe politique pour que soient mises en avant les exigences de sécurité.

Par la bouche notamment de Jacques AUXIETTE, maire et conseiller général socialiste de la Roche/Yon. "Nous avons frôlé la catastrophe..." Et de s'élever "contre la nature des matériaux utilisés qui

constitue un véritable danger pour ceux qui travaillent dans de tels locaux". Et d'enfourcher un de ses vieux chevaux de bataille contre la Préfecture de Vendée : "Les témoins ont pu constater que le nombre des pompiers professionnels était notoirement insuffisant. Sur les 23 que compte le centre de secours, 10 étaient disponibles". 23 sapeurs pompiers professionnels assurant la couverture d'une zone de 72 000 habitants, alors que Laval en dispose de 38 et Vannes de 40...

Le directeur de Cabinet du Préfet, que nous avons pu joindre au téléphone, a répondu de façon plutôt évasive à ces accusations. "Monsieur Auxiette profite une nouvelle fois de la situation..."

- Comptez-vous faire une mise au point ou un communiqué ?

R. : "les termes polémiques dans lesquels Monsieur Auxiette a posé le problème nous dispensent de toute mise au point..."

- Sur la question des effectifs de sapeurs pompiers ?

R. : "En fait, ce n'est pas comme on l'a prétendu, un problème de sous effectif. Pour une agglomération comme la Roche/Yon, il n'a pas à proprement parler de carence au niveau des effectifs. S'il y a un problème, c'est plutôt d'eau..."

Oui, il y a un problème dans l'arrivée d'eau..."

- Et les normes de sécurité ?
R. : "Il semble que les ouvriers qui travaillaient à la réfection de la toiture du lycée Guitton avaient assez peu connaissance des normes de sécurité. Travailler au chalumeau au dessus de cloisons de polyester..."

La préfecture, à défaut de trouver un lampiste, s'est, comme à l'habitude, dégotté... un chalumiste.

En attendant, tout le monde met la "main à la pâte" pour que tout rentre rapidement dans l'ordre pédagogique. Et les potaches sont mis à contribution. "Toutes les machines de L.E.P. (Lycée d'Enseignement Professionnel) sont transférées dans l'atelier du bâtiment. Et ce sont élèves et profs qui se payent le déménagement. Si quelqu'un passe sous un "fenwick" (chariot élévateur), il est probable que l'assurance des élèves marchera, mais pour celle des professeurs, rien n'est sûr..."
On n'a pas eu à déplorer de grands brûlés. Espérons que ces grandes manoeuvres ne fourniront pas un contingent d'"accidentés du travail".

Ph. B.

philosophes pas stoïciens

Le recteur de l'académie de Nantes qui n'est pas philosophe, refuse de recevoir les M.A qu'il n'a pas renommés et de lever les sanctions. Les M.A qui sont philosophes mais pas stoïciens, ont donc décidé de poursuivre leur action sous deux formes :

- une grève à progression arithmétique : première semaine -un jour de grève, deuxième semaine deux jours etc...

Pour la première semaine quarante professeurs ont fait grève sur 70. Une assemblée générale académique est convoquée à la Bourse du Travail d'ANGERS pour 15H.

- Une journée nationale de la philosophie aura lieu à NANTES sur quatre thèmes :

- la défense des MA sanctionnés
- la défense des libertés (notamment du droit de grève)
- la défense de l'enseignement de la philosophie
- la résistance à la dégradation de l'enseignement.

La journée est programmée le samedi 20 octobre au Centre Neptune et débutera à 14H. Une série d'interventions est prévue, dans l'ordre suivant :

1) Une intervention du collectif de MA (historique, bilan de la lutte).

2) Une intervention sur l'aspect juridique de la répression et du statut des Maitres Auxiliaires faite par le syndicat des Avocats de France et le syndicat de la Magistrature.

3) Une intervention de salariés de l'usine EATON et de GUILLOUARD.

4) Une intervention des syndicats enseignants (SGEN, FEN, SNES, SNALC) avec la demande d'un appel national.

5) Une intervention du SNE-SUP de philosophie.

6) Une intervention de psycho-pédagogues mettant en lumière le flicage scolaire né des réformes ministérielles.

7) Une intervention des députés de Loire-Atlantique qui ont écrit au ministre et une intervention de la mairie de Nantes (Eva Gendrault).

La journée se terminera par deux débats. Le premier portera sur la fonction critique de la philosophie dans la société et sera animé par le secrétariat des états généraux de la philosophie.

Un deuxième débat portera sur philosophie et liberté.

A la suite de cette journée, des textes philosophiques sur la liberté d'expression et un compte-rendu portant sur l'idéologie politique se dégageant

des sujets de bac seront publiés.

Cette journée est naturellement ouverte à tous, enseignants ou non.

PS : Il se confirme que des postes d'enseignants de philosophie sont libres au MANS et à LAVAL. Ils ont été attribués à des coopérants-bidons nommés depuis la rentrée et qui ne se sont jamais présentés sur leur lieu de travail. G.D.



et maman toute nue donne à manger aux pigeons

Une affaire de drogue? Où ça? Pas en Meurthe-et-Moselle... mais au CES de Couëron? Grand collège de 950 élèves et un CET avoisinant dans le même complexe scolaire. Des faits? Il y en a pas. Il y a des enfants qui racontent qu'ils ont fumé du H et qui montrent, très bien d'ailleurs comment ils ont appris à rouler leurs joints, et ça à l'air effectivement d'être du "travail professionnel". Mais personne ne sait ce qu'ils ont mis dans ce papier, peut-être était-ce tout simplement du "Drum", du "bleu" ou même du "gris" à la fin du mois si l'argent de poche se fait rare.

A la rentrée scolaire, c'est la traditionnelle Assemblée Générale des Parents d'Elèves (Féd. Corneo) et une intervention timide parle de drogue et demande des éclaircissements, parce que d'autres parents, aussi, ont eu des échos. Ça déclenche une véritable hystérie des parents! Tout le monde parle de drogue, les parents sont aux abois!



Que des choses pareilles puissent se passer là, à Couëron, dans leur village, dans le collège de leurs enfants! D'abord, d'où peut provenir la 'drogue'? Facile, c'est les pions! Les pions introduisent la drogue dans l'établissement. Les professeurs, au dessus de tout

souçon, blanchis, mais les pions, c'est la porte ouverte au monde extérieur, ne sait-on jamais ce qu'ils peuvent bien faire le restant du temps, ces jeunes-là... Les parents qui demandent une autorisation pour venir enquêter "anonymement" (les parents en civil) à l'école pendant les heures de cours; les profs, bien connus et vite repérés, seraient complètement incompetents. Et les parents, s'y croient déjà, surveillant WC, fouillant les vestiaires, inspectant les classes vides, cherchant des traces dans paniers et poubelles.

Un médecin s'en mêle aussi. On lui a précisément vidé la poubelle à la recherche de seringues usagées. Mais les seringues, c'est beaucoup plus grave, attention! Et les parents sont au désespoir!

Qui garde le calme dans cette folie de suspicion et de répression? Jusqu'ici la directrice qui, à 45-50 ans, a beaucoup de métier, de calme qui aime les enfants et se méfie peut-être un peu des parents: elle sait très bien qu'à 13-14 ans ont fait beaucoup de choses pour 'avoir l'air de...' Mais elle a beaucoup de peine à calmer tout ce monde affolé. Elle est tout de même obligée par les parents d'appliquer à la lettre l'interdiction de tout usage de tabac dans l'établissement. (La petite clope sur le trottoir en attendant le car, il y a que ça qui reste). Et les pions, ces éternels suspects, ne fumeront plus rien non plus, fini!

Les seuls qui font preuves d'humour en voyant tant d'agitation, ce sont les enfants. S'ils en veulent du cinéma, les parents, ils en auront! Et ça cherche dans la pharmacie familiale des seringues pour en apporter à l'école - et la poser là - discrètement entre stylo et effaceur-encre, ça chuchote, ça raconte... et leur fantaisie est fertile, elle aussi. Ils n'ont pas l'air d'aimer d'être fliqués à la

maison, à l'école et décident d'en rire. "Maîtresse, je ne comprends pas très bien, à la maison, Maman, d'abord elle fumait un peu, puis je l'ai vue toute nue dans la cour, à donner à manger au pigeon..."

Et pour ceux et celles qui ont des enfants, à Couëron et ailleurs, le moment ne serait-il pas venu de parler ou re-parler à ces chères têtes blondes de la drogue, mais calmement, sans dramatiser, sans leur annoncer l'apocalypse immminente, qui excite plus

qu'elle ne fait peur? Et avec tout de même un peu de sérieux. Nous savons tous que chaque collégien, lycéen, avant sa majorité rencontre un jour ou l'autre la drogue. Un peu de dignité, les Parents....

En Meurthe-et-Moselle (à Liverdun, près de Nancy) une petite fumée a tourné la tête non pas aux parents mais au Conseil Municipal. Là, quelques malchanceux éléments d'un groupe de jeunes, en excursion pour une fête du vin dans la proche Allemagne, se sont fait surprendre en flagrant délit de fumer tranquillement leur joint et se sont livrés à la soif d'évènement piquants du monde des adultes. Mais là, c'est une vaillante Conseillère Municipale qui s'est chargée de "cette affaire grave" en sommant le Maire d'"ouvrir une Commission Municipale pour étudier les problèmes de la drogue à Liverdun". Et on va de la 'consommation' au 'commerce' et il est même question de prostitution. Et finalement, 4 des présumés dealers se voient déférés au Parquet de Nancy, livrés aux circuits d'une justice ni juste, ni éducatrice.

Il me semble qu'il y a des gens qui, à Liverdun comme à Couëron, chassent l'ennui par tous les moyens cet automne. ■

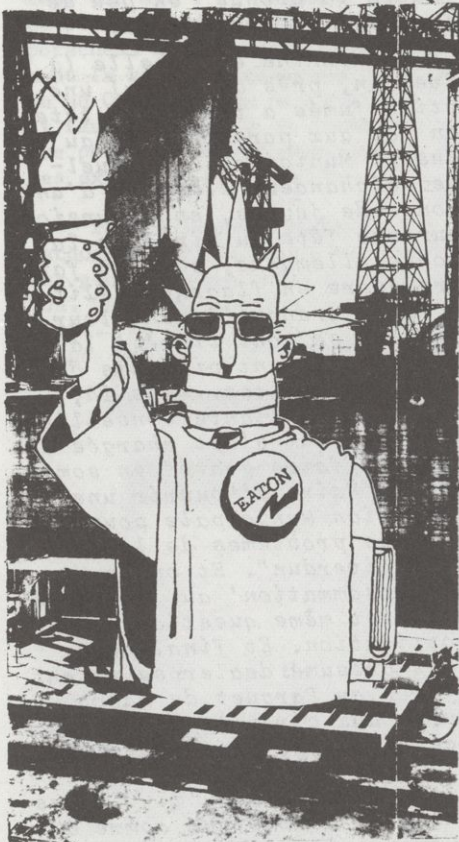
U. B.



EATON GOULAG IN ST-NAZ

Une nouvelle fois le patronat vient de marcher sur la figure de la classe ouvrière. Ca s'est passé chez Eaton, usine de Saint-Nazaire,

une des cent vingt usines réparties dans le monde entier d'un groupe américain qui produit des boîtes de vitesse pour les camions FIAT.



Voici les faits:

Le vendredi 28 septembre, au cours d'un débrayage, un groupe d'ouvriers d'Eaton est provoqué dans les ateliers par le directeur de l'usine: Retif. Les ouvriers le calment de quelques coups de poing dans la figure. Et le lundi suivant une liste de treize otages ouvriers est affichée dans l'usine: 4 licenciements, 6 demandes de licenciements, dont le secrétaire et le trésorier de la CGT, 3 mises à pied dont deux délégués CFDT et un délégué CGT. Plus une vingtaine d'avertissements avec menaces de licenciements. Quelques jours plus tard, au cours de la poursuite des débrayages, le chef de production de l'usine se plaint d'avoir reçu un coup de poing, et prononce un licenciement supplémentaire...

Grève interdite!

A l'origine de ces incidents, une grossièreté patronale de première importance. En effet, alors qu'à l'appel de la CGT et de la CFDT, les ouvriers de l'usine suivaient des débrayages pour obtenir, en particulier, une augmentation de 200 F pour tous, le directeur décréta, brusquement que le 28 septembre, les mouvements de grève étaient purement et simplement interdits! Motifs, ou plutôt prétexte: c'est un jour d'inventaire, alors, ça va gêner... Les syndicats maintinrent évidemment les consignes de débrayage, en toute légalité. Le droit de grève demeure jusqu'ici, malgré certaines apparences, inscrit dans la Constitution Française et la Constitution Française ne prévoit pas que les patrons peuvent décréter que tel jour ou tel autre, la grève est "interdite"... Le débrayage eut lieu. Le Directeur prit alors une nouvelle décision, tout aussi extraordinaire que la précédente: il décréta que les bulletins mensuels de salaire, que les ouvriers d'Eaton devaient recevoir ce jour-là-on était en fin de mois - seraient donnés à tous: sauf aux ouvriers qui avaient suivi le mouvement de grève...

Il faut savoir que dans cette usine de Saint-Nazaire, comme sans doute dans bien d'autres usines, les ouvriers utilisent les bulletins de salaire qui leur sont remis le dernier vendredi du mois pour se rendre à la banque, prouver à l'aide de ces bulletins que leur paye vient d'être virée: ainsi, ils peuvent retirer un peu d'argent liquide pour le week-end. On comprend la colère des ouvriers d'Eaton - qui sont pour la plupart de jeunes ouvriers, et qui, en cinq ou dix années de vie dans diverses entreprises de Saint-Nazaire, dont Eaton, en ont déjà pas mal bavé. On comprend qu'après avoir un peu séquestré ce "Rétif", ils l'aient finalement frappé. On le comprend



d'autant mieux quand on se penche, même brièvement, sur l'histoire de cette usine.

LA FAYETTE: NOUS VOICI

La première pierre de l'Usine Eaton fut posée le 16 mars 1974 en présence de nombreuses personnalités dont Jérôme Monod, à l'époque délégué de la DATAR (aménagement du territoire) avant de devenir, dans les années suivantes, délégué national du RPR. Le PDC américain du groupe, nommé Miller, était présent. Il fit un beau discours: "C'est pour nous un honneur de contribuer par la technologie au développement et au bien être économique de cette belle région de France... De même que la statue de la Liberté symbolise en Amérique souvenir de La Fayette - la présence de la France, et sa compréhension des aspirations de la société américaine, de même les machines seront le symbole de la connaissance et de la volonté d'engagement de l'Amérique pour le développement économique de la France..."

Le beau discours fut coupé par des clameurs: perturbant la cérémonie d'inauguration de ce Temple de la Technologie Libératrice, c'étaient les chômeurs de la SEMM, une autre usine de Saint-Nazaire, qui elle aussi avait été inaugurée cinq ans plus tôt dans un grand tintamarre de promesses d'emplois, et qui, cinq ans plus tard, fermait boutique en empêchant les primes de création d'emplois. Eaton, comme la SEMM auparavant, reçoit en effet des contribuables une prime d'un million cinq cent mille (anciens) par emploi créé. Eaton annonçait la création de 1033 emplois en 1977 en 1979 ils sont (quand même) près de 400...

Vous voulez du travail?

400 emplois. Mais à quel prix. Les chômeurs de la SEMM, souvent eux-mêmes anciens chômeurs - il y a 7000 chômeurs à Saint-Nazaire, plus d'un sur dix dans la population active durent accepter dans la nouvelle usine américaine des conditions et une discipline de travail invraisemblables. Alors que la première année le premier directeur demandait que tout le monde se tutoie dans l'usine - appelez moi Serge - organisait lui-même des meetings d'information, et proposait à "ses" ouvriers des combines pour acheter du chocolat moins cher, les directeurs qui se succédèrent par la suite (cinq en cinq ans, plus huit directeurs du personnel) firent régner chez Eaton des lois de bagne, inconnues jusqu'ici à

Saint-Nazaire: ouvriers licenciés pour refus de porter des lunettes de sécurité, fiches de production à remplir heure par heure, non respect des classifications professionnelles acquises dans la Navale, méthodes de travail à la chaîne reproduites même pour les travailleurs travaillant sur machines (un OS s'occupe de 3 machines)... Et même, en 1978, après une grève dure, parmi d'autres, accompagnée d'une séquestration de deux directeurs et de l'intervention de la police, la direction parvient à imposer la "reprise du travail sous condition": les ouvriers devaient s'engager à produire 60 boîtes de vitesse par jour, et à "remplir les fiches de production avec exactitude" pendant quinze jours, après quoi la direction, si



elle les jugeait suffisamment sages, s'"engageait" à rouvrir les négociations... Mise à l'épreuve ou semi liberté: quand l'usine se rapproche de la prison, et le patron du juge...

LA CFT à SAINT-NAZAIRE!

Parvenir, dans ces conditions, à développer dans l'usine Eaton de Saint-Nazaire des organisations syndicales de classe, relève désormais de l'exploit technique, ou de la lutte clandestine. Conseillée par une entreprise spécialisée dans la formation de "cadres" style Ford ou Citroën, l'actuelle direction d'Eaton a mis en place "un groupe de travail antisindical" dans l'entreprise. Et prépare la création d'une CFT... ■ j. p. C.

HAUTS THEBAUDIÈRES

Rappelez-vous, ce centre aux Hauts Thébaudières à Vertou, qui a fait parler de lui lors d'une ridicule affaire de crottes en chocolat. Eh bien ce n'est pas fini, le directeur utilise la vague d'austérité qui déferle sur le secteur sanitaire et social pour régler ses comptes.

Lui, membre du clergé, ancien enseignant, depuis dix ans affecté à la direction administrative.

Eux, professeurs dans la section primaire, éducateurs de la section médico éducative et à l'IME.

Lui, a des idées très arrêtées sur le travail à faire auprès des "mal voyants".

Eux aussi, mais ce ne sont pas du tout les mêmes. Le genre de jeunes accueillis a beaucoup évolué ces dernières années, au handicap visuel s'ajoutant des troubles du comportement, des retards scolaires et autres problèmes d'origine sociale. La tâche éducative a dû s'adapter. Et face à l'autoritarisme rétrograde de la syndicalisation monte. Pendant ce temps, le ministre de la santé hurle au déficit de la sécurité sociale, il faut économiser les dépenses de santé parait-il.

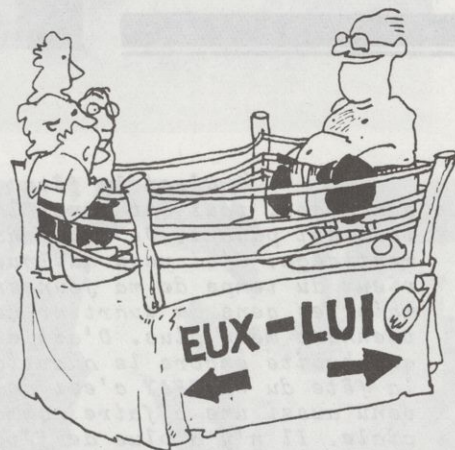
Lui saute sur l'occasion pour demander la suppression de : 3 moniteurs éducateurs pour le secteur primaire, 1 éducateur en formation cours d'emploi pour l'IME.

Il suspend l'embauche prévue d'un prof, d'un moniteur éducateur et d'un psychologue.

La commission de surveillance (sorte de C.A. à pouvoir décisif) se rallie à l'avis du directeur, lors de sa réunion du 12 octobre, malgré le désaccord des directeurs pédagogiques.

On ne peut guère espérer mieux d'une assemblée de représentants des administrations de tutelle (préfecture, conseil général, direction des affaires sociales, trésorerie générale).

Le représentant de la DDASS, Mr Ernot, grand économiseur de la sécurité sociale devant l'éternel (tellement grand d'ailleurs qu'il a dû se baisser pour passer sous la banderole).



le "Non aux suppressions d'emplois" demandait carrément la suppression de tous les postes, même ceux en suspens.

Eux étaient en grève et n'étaient pas seuls, plus d'une centaine de personnes avait répondu à leur appel, tous les établissements publics avaient au moins envoyé des lettres de soutien, Moreau l'adjoint au maire de Nantes aussi, et surtout des délégations importantes de boîtes du secteur privé étaient là, (2 boîtes ont fait grève de solidarité).

Que le privé se mette à remuer a son importance : dans le public, l'interlocuteur direct sont les administrations, les résultats sont plus clairs (400 non-reconductions d'emploi d'auxiliaires au CHR par exemple) et la bagarre peut commencer.

Par contre, dans le secteur privé, et particulièrement dans le social, il y a des quantités d'associations loi 1901 qui font matelas entre le personnel et les responsables directs de l'austérité; il n'est pas toujours facile d'y voir clair, pas toujours facile de mettre les chiffres en dessous les uns des autres pour les additionner vu la dispersion des boîtes.

Certains directeurs font du zèle afin de bien se faire voir, et devancent les mesures de restriction que voudrait bien prendre la DDASS, c'est particulièrement le cas au centre Tréméac (internat pour filles).

Eux ne veulent pas en rester là, et se disent qu'il faut être un maximum pour secouer le cocotier : ils comptent bien préparer avec d'autres travailleurs et travailleuses de la santé des actions d'ampleur départementale.

A ce propos, les syndiqués CFDT du secteur sanitaire et social de Nantes et région se retrouvent en AG jeudi 18 octobre à 18h au siège de l'organisation, rue Lamoricière. Cette AG sera un temps fort pour la mobilisation et la coordination des actions.

Affaire à suivre, donc !

La semaine prochaine, "Déficit de la sécu, quand tu nous tiens !...". ■ E.R.

MORNE FETE

Ce dimanche, Place Viarme, on fête les châtaignes et le vin nouveau. Curieux tout de même, ce morceau de campagne en plein coeur de la ville. Incongru, cet hommage aux saisons dans un décor de bitume. Bien tentant d'y trainer et de comprendre pour qui, pourquoi.

Morne, morne fête. Fêtes faudrait-il écrire car une évidence saute aux yeux: les châtaignes et le vin nouveau n'ont pas le meilleur rôle. Dans un coin de la place, un peu à l'écart, trois braseros, bourrés de coke, saisissent en quelques minutes leur fournée de châtaignes. "Je les achète au MIN", précise Madame ROUSSAINT, qui, depuis 1934, se roussit les joues et rameute les clients par des "Chauds, les marrons, chauds!" Pour elle aussi la fête a changé. "Ce n'est plus la même animation. Il y a moins de vendeurs de châtaignes, le public n'est plus le même. Dans le temps il y avait du spectacle toute la journée et le soir un défilé aux flambeaux". Hier, samedi, elle a vendu 30 kilos de châtaignes et le dimanche soir 150. A 4 francs le petit cornet, cela vaut la peine mais le travail est dur. Deux buvettes sur la place et quelques cafés restés ouverts ce dimanche débitent le bourru, le vin laitoux vert pomme. Sur un podium se succèdent les groupes folkloriques de la région. N'ont pas l'air de s'amuser beaucoup, ambiance de patronage.

Tout cela n'intéresse guère que quelques vieux nostalgiques et les familles. Les jeunes ne restent pas ils vont plus loin à la fête foraine.

Les manèges, les stands de tir, les machines, la lumière, le bruit, les ours en peluche ont pris le pouvoir. C'est cher, sans surprises, aseptisé. Les châtaignes ne sont qu'un prétexte pour prolonger la foire de septembre. "Une vraie catastrophe" dira Emile, 55 ans, ouvrier de la Navale, venu constater le naufrage. La fête est finie, il ne reste plus que des souvenirs.



« C'est la fête aux gogos, tout est contrôlé, tout est payant. Je suis vachement déçu. J'ai revu quelques vieux du temps de ma jeunesse mais les gens du quartier ne viennent même plus. D'ailleurs qui habite encore le quartier? la fête du BOUFFAY c'est devenu aussi une affaire commerciale. Il n'y a plus de fêtes à l'ancienne.

« Autrefois, des fêtes il y en avait dans tous les quartiers populaires de Nantes. Tu n'avais pas de podium. Les gens venaient, dansaient, faisaient spontanément de la musique. Des groupes se formaient selon le coin de Bretagne ou de Vendée d'où avaient émigré les ouvriers. Tu voyais toutes sortes d'attractions: des avaleurs de grenouilles, de sabres, des cracheurs de feu, des accordéonistes, des vieux qui chantaient des chansons

de marins; le soir ça faisait des vagues, ils oubliant les paroles mais tout le monde reprenait en chœur. Les sociétés sportives faisaient des exhibitions: lutteurs, boxeurs gymnastes, poids et haltères. PIRMIL, DOS D'ANE, BARBIN, CHANTENAY, chaque quartier avait sa fête. Ça créait des rivalités entre les gars, entre les bandes. Ça se tatouillait un peu la gueule mais c'était moins violent et méchant que maintenant.

« L'été, on partait pour TRENTEMOULT, à Beau Rivage, où il y avait un bal et des frites. On pique-niquait au bord de la Loire, un gars sortait son accordéon et on restait tout l'après-midi. Les bourgeois allaient à la Jonelière ou à Gachet.

« Je me souviens d'une fête des châtaignes pendant la

guerre. Les pétainistes défilent en gueulant "Maréchal nous voilà", et rama-ssaient tous les gosses pour les envoyer dans les camps de jeunesse. Mais ce jour-là des pavés ont volé dans les vitrines des commerçants qui affichaient des portraits de PETAIN. Une atmosphère à la ZOLA.

« Mais la guerre a tout cassé, a provoqué un bouleversement total. Il fallait travailler, repartir, reconstruire. Pourtant, pendant 10 ans, les fêtes ont continué. Il y avait encore une vie de quartier. Les gens partaient à PORNIC par le train grâce aux billets congés. On allait au Petit Port. Et puis, petit à petit les ouvriers ont quitté le centre-ville pour aller habiter en banlieue dans les HLM. Avec le crédit, les gars ont pu acheter des voitures, en faisant des heures supplémentaires. Alors les fêtes de quartier, les Kermesses, ont disparu parce que les gens partaient en week-end. Des gens comme DELRUE (le droguiste) ou PEIGNON étaient des animateurs formidables. DELRUE avait remis en route la fête du lait, le premier mai. PEIGNON, lui, avait des costumes.

« Tout a été fait pour casser la vie collective des gens. Dans les HLM les gens ne se voient pas, ils montent et descendent, c'est tout. Les vieux qui auraient pu transmettre quelque chose sont séparés des jeunes. Tout a été fait pour isoler les gens dans leur coin. Dans les boîtes la vie collective, c'est minime, tu ne rencontres pas vraiment les gens, t'es surveillé. Quand le boulot est fini, ils montent dans les cars et rentrent chez eux en banlieue. Ne sont dans les cafés autour de la boîte que ceux qui habitent dans le centre. Les gars sont pressés de rentrer chez eux.

« Les quartiers populaires sont peu à peu bouffés par les requins et les magouillards. GRANDE BIESSE, MANGIN, c'était vivant. Tu voyais encore des gens, l'été, jouer aux palets ou aux boules. Ils veulent rénover mais les gens s'en iront parce que ce sera trop cher. Au Bouffay ce sont les professions libérales, en commer-



cants qui remplacent les vieux ouvriers parce que ça fait chic d'avoir un appartement ancien. Tiens, ils ont fermé des douches collectives sous prétexte qu'elles n'étaient pas rentables. Et les gens qui n'ont pas de confort chez eux, comment-ils font?

« Les fêtes spontanées, c'est fini. Même à la campagne, les fêtes des battages, c'est presque toujours commercial. Tu paies tout le temps. Tout est enrégimenté, contrôlé. T'es plus libre de t'amuser. Moi, je ne venais plus aux chataignes depuis des années. J'ai voulu revoir cette année. Je ne reviendrai plus. Catastrophe, catastrophe... » D.B., G.D. ■



LA CSCV et L'IMPOT



Lors d'une conférence de presse, la CSCV a dressé le bilan de la rentrée.

"Les conséquences économiques et sociales de la politique d'austérité qui se poursuit, les menaces qui se font sentir sur la démocratie, sont réelles et de moins en moins supportables".

Les agressions contre les travailleurs se multiplient: agressions d'ordre économique et social, agressions d'ordre psychologique afin de masquer l'échec d'une politique qui se heurte aux luttes des travailleurs. Agression à caractère idéologique enfin, qui tend à faire accepter par les travailleurs une politique d'élitisme et d'inégalités.

Face à cette situation la CSCV estime que son champ d'action doit s'inscrire dans une démarche d'opposition de classe très large. Cette démarche

se situe dans la poursuite de la campagne "Vivre mieux, vivre autrement" que la CSCV a lancé au début de 1979.

Les travailleurs constatent pour cette rentrée 79 une amputation de leur pouvoir d'achat. Au mois d'octobre, pour une famille de 2 enfants, un salaire de 3500 F brut. Toutes les hausses intervenues depuis juillet se traduisent par une dépense supplémentaire de l'ordre de 264 F. Dans le même temps, les dates limites de paiement des impôts locaux sont avancées d'un, voir de 2 mois sur l'année dernière. Le budget des travailleurs et de leurs familles n'est pas extensible à l'infini. Les inégalités se creusent. Cette situation provoque une stratégie de résistance".

fiscalité locale

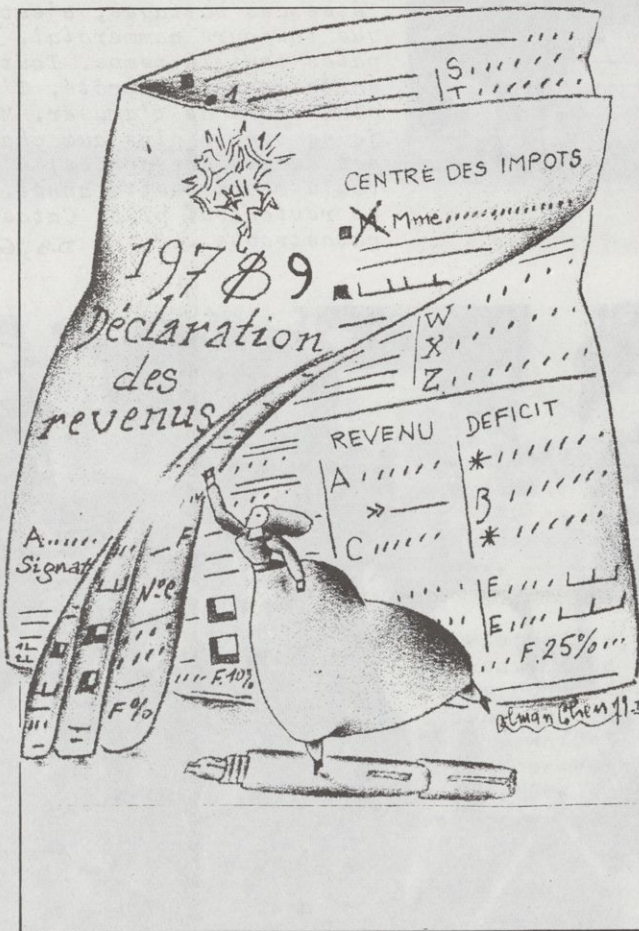
La CSCV engage dès aujourd'hui un certain nombre d'actions concrètes. Deux principes se dégagent:

- lutte contre les impôts locaux,

parce que cet impôt est injuste, il ne tient pas compte des revenus et ne résout les problèmes financiers des communes qu'au prix de hausses qui dépassent souvent celles du coût de la vie et des salaires. Il est grand temps d'obtenir des réformes nécessaires en matière de fiscalité et notamment de fiscalité locale.

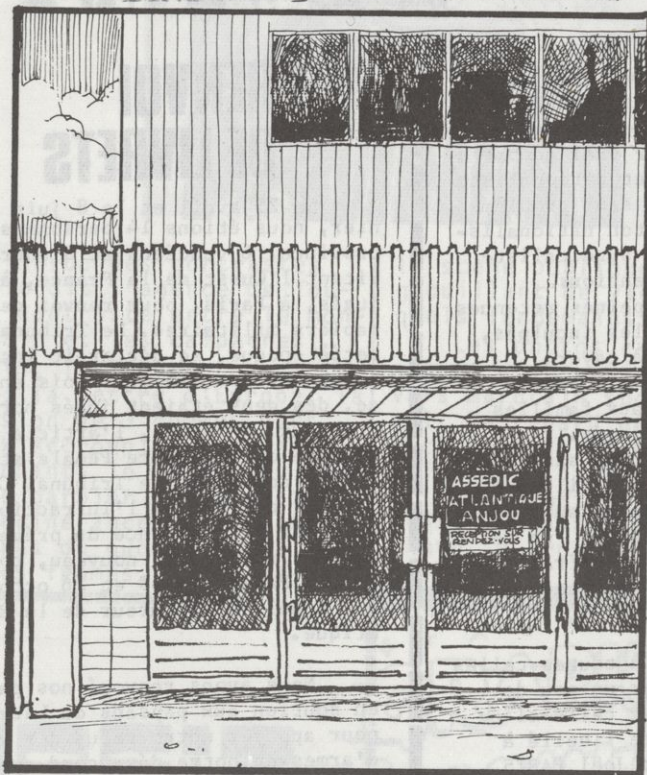
La CSCV revendique le report de la date limite de paiement, la possibilité de paiements échelonnés sans majoration, l'exonération pour ceux qui ne sont pas imposables sur le revenu, la révision en baisse du classement des HLM et des logements sociaux.

Elus communistes et républicains et la Fédération des Elus de la Gauche Radicale et Républicaine ont demandé une entrevue au Préfet de Région, afin d'obtenir que le report du délai de paiement de l'impôt sur le revenu pour les personnes ayant un revenu inférieur à 3500 F par mois ainsi que le report du délai de paiement de la taxe d'habitation ainsi que son fractionnement dans le temps, soit accordé. Cette entrevue aura lieu le 18 octobre soit 2 jours après le 15 octobre, dernier délai avant les 10 % de majoration. Il était grand temps de se remuer. DB. ■

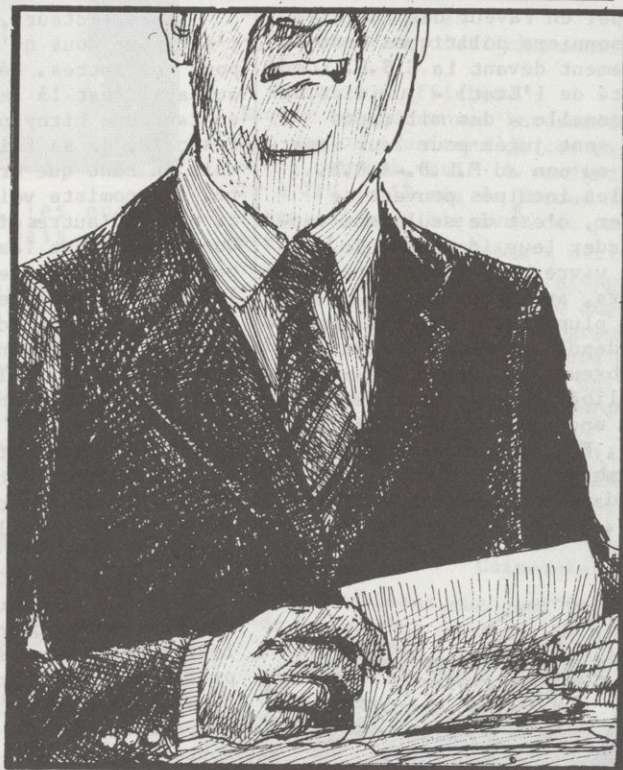


j'étais convoqué à neuf heures et quart

CHOMEUR, ÇA DURE PAS UNE VIE CETTE AFFAIRE LÀ... SUBSEQUENT MISTER ASSEDIC M'INVITE A UN ENTRETIEN ENTRE 4 Z'YEUX POUR CAUSER DE MON CAS. COMME SI J'ETAIS UN CAS... ENFIN !...



ENTREZ! GLAPIT MONSIEUR CONTROLE-CHOMDUS DERRIERE LA PORTE. JE POSE UNE FESSE ET CA COMMENCE: «IL YA DANS LE PAYS 500.000 VERITABLES CHOMEURS. PAS PLUS. A VRAI DIRE JE PREFERE LE TERME DE DEMANDEUR D'EMPLOI: UN CHOMEUR, C'EST QUELQU'UN QUI NE VEUT PAS TRAVAILLER, UN DEMANDEUR D'EMPLOI, LUI, CHERCHE A S'EN SORTIR »



« VOYEZ VOUS, IL NE FAUT PAS MENDIER UN EMPLOI, IL FAUT SAVOIR SE VENDRE, LE DEMANDEUR D'EMPLOI, C'EST COMME UN REPRESENTANT; IL DOIT INTERESSER, S'IMPOSER » ET PUIS LA REGION, C'EST FOUTU: ST NAZAIRE EST ASPHYXIE ET NANTES PRESQUE. N'HESITEZ PAS A CHANGER DE REGION, DE METIER S'IL LE FAUT... »



« ET PUIS FAITES ATTENTION, NOUS LE SAVONS, IL YA DE FAUX CHOMEURS D'AUTHENTIQUES PARASITES CE N'EST PEUT ETRE PAS VOTRE CAS MAIS JE REMARQUE QUE VOUS AVEZ PEU DE RECHERCHES D'EMPLOI, ASSEZ PEU... » JE BOUILLONNE MAIS JE M'ECRASE PAS LE POUVOIR. CE CON LA M'A RUINE MA JOURNEE AVEC SA LECON DE MORALE VISQUEUSE. OUVRE TA GUEULE, PRENDS TA BOUCHEE ET PUIS SOURIS. ASSEDIC ATLANTIQUE-ANJOU RECEPTION SUR RENDEZ-VOUS.

BREF FAUT QUE DEMAIN JE ME MUTE EN V.R.P. VENDRE. VENDRE MA VIANDE, FAIRE N'IMPORTE QUOI, N'IMPORTE OÙ. CHIERIE, MOI, QUAND JE REGARDE L'AVENIR EN FACE J'AI PLUTOT ENVIE DE LUI VIDER UN CHARGEUR DANS LE BIDE AVANT DE LUI VOIR LE BLANC DES YEUX MAIS JE SUIS UN POLAR-TOXICO, C'EST POUR ÇA

PRISONNIERS



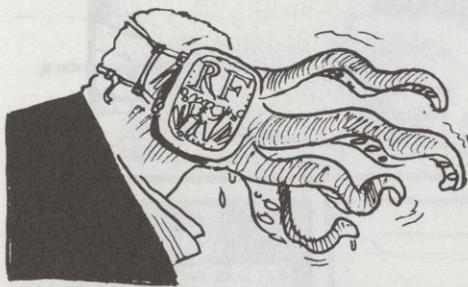
BRETONS



Appel en faveur des familles des prisonniers politiques bretons. Actuellement devant la C.S.E. (Cour de Sureté de l'Etat) - juridiction exceptionnelle - des militants bretons sont jugés pour leur appartenance ou non au F.L.B.-A.R.B... Ce que les inculpés peuvent se reprocher, c'est de seulement vouloir garder leur identité, de vouloir la vivre au jour le jour, avec les leurs, avec nous tous. Pour la plupart d'entre eux, emprisonnés depuis 16 mois, certains, peu nombreux sans doute, se retrouveront libérés, mais pour beaucoup se sera encore la Santé, Fleury-Mérogis, Fresnes voir Meulun et pour combien de temps... Et ce, dans une démocratie libérale avancée.

Amis lecteurs, amis des luttes c'est pour nous qu'ils se battent, pour nos luttes. Décider et vivre au pays c'est là leur vrai combat ; en tant que citoyen et nationaliste français, ça se fait sans problème mais en tant que breton nationaliste, autonomiste voir syndicaliste ça prend d'autres dimensions. Quelles que soient les peines retenues par la C.S.E contre les inculpés, la note sera lourde à payer. A chaque procès Skoazell Vreizh apporte son soutien aux familles des militants ainsi jugés. Pour celui-ci il en fera sans doute de même, mais pour cela, il nous faut votre aide, afin de subvenir aux dépenses qu'entraîne un tel procès - frais d'avocats, frais judiciaires- même l'injustice se paie.

A tous ceux ou à toutes celles qui aimeraient donner un peu de leur argent, adressez celle-ci de préférence par chèque libellé à Skoazell Vreizh à Mr Joël PARIS L'Epertière 44 450 St Julien de Concelles. Ewit Skoazell Vreizh, Trugarez. ■ SKOAZELL VREIZH. Secours Breton. Comité de soutien aux familles des détenus politiques bretons.



RENOI DE LIVRETS

Le 25 avril et le 8 juin dernier, nous étions 14 personnes de province, 6 vendéens et 8 autres habitant l'Ouest de la France, à être jugés, à Paris, pour renvoi de papiers militaires. Le Tribunal à cette époque, se déclarait incompetent, car pour la 1ere fois en France, des gens étaient jugés hors de chez eux. En effet, l'article 382 du Code de Procédure Pénale stipule : "Est compétent le Tribunal Correctionnel du lieu de l'infraction, celui de la résidence du prévenu". Or nous sommes, de nouveau, convoqués à Paris, le 19 et 26 octobre, sur appel du Procureur de la République.

Nous avons renvoyé nos papiers en soutien aux paysans du Larzac, pour appuyer notre refus des ventes d'armes et notre désaccord avec la politique de défense nationale et notre refus de faire partie de l'Armée de réserve. Pour nous soutenir : Ecrivez une lettre au Président du Tribunal Chambre n°11 Audience du 19 et 26 octobre à 13 H. Palais de Justice Bd du Palais 75 004 Paris.

et demandez l'incompétence du tribunal. Envoyez le double à : Rapha et Agnès JANNIN "Grissais" 85 200 Fontenay le Comte. Soutien financier et autre même adresse.

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE

La cellule Gilles Tautin du Parti Communiste Marxiste Léniniste, Section Nantes-Nord, dénonce la répression patronale à L.M.T. Orvault qui tend à suspendre toute organisation syndicale dans l'entreprise pour trois jours, au moment où s'annoncent des manoeuvres dangereuses pour l'avenir des 300 personnes travaillant encore pour la fabrication. La cellule Gilles Tautin du P.C.M.L. apporte son soutien aux travailleurs de L.M.T. et de leurs organisations syndicales C.G.T et C.F.D.T dans leur lutte aux coups par coups pour le maintien de l'emploi à l'usine d'Orvault.

Cellule Gilles Tautin du PCML.

Rouge

MARXISTE-LÉNINISTE

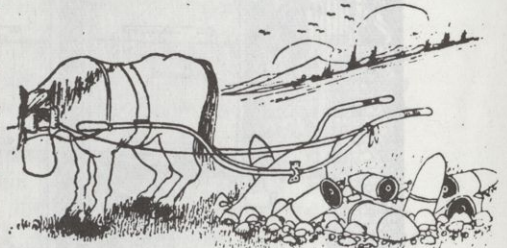
REVOLUTION INTERNATIONALE.

Organise une Réunion Publique sur le thème :

"Pourquoi le syndicalisme n'est pas une solution mais un obstacle à la lutte ouvrière".

A Nantes : le 20 octobre 79 à 17H ; 3 rue Amiral Duchaffault.
A St Nazaire : le 27 octobre à 17H ; au Foyer du Jeune Travailleur.
Permanence : Nantes, même lieu que la R.P le jeudi 25 octobre à 20H30.
Contact avec les diffuseurs aux marchés de 10H30 à 11H30 :

- Nantes : le 2ème samedi du mois ;
- St Nazaire : 2ème dimanche du mois.



MAROC

EXPO PHOTO



Maroc. Maroc des contrastes comme le dit l'agence de Tourisme. Contraste entre le monde urbain et les campagnes...

L'Aïd, le labyrinthe de la Médin ; la lettre d'Europe; la discussion de 3 hommes dans le souk accroupis, les mains se touchant; le retour du marchand; le barbier hebdomadaire; la médecine ancestrale, autant de scènes du quotidien du Maroc. Les femmes, absentes de

la scène publique, les enfants grouillant de vie mais avec quels lendemains?

Les photos exposées sont autant d'incursions dans l'univers marocain social et culturel. Un regard précis à la recherche de la société marocaine hors carte postale.

Du 10 octobre au 3 novembre KERVINIO-MAROC, à la Galerie Photo, 8, rue du Chapeau Rouge. Nantes.

BREIZH

LE MAGAZINE DE LA CULTURE BRETONNE



AUTOUR DU GOUFFRE CULTUREL PARISIEN, LE SAHARA HEXAGONAL -

Dans son numéro de rentrée BREIZH se penche sur le gouffre béant de la politique de prestige de l'Etat, dont nous faisons tous les frais.

Chiffres en main, Bernard Le Nail, détaille la facture du centre Beaubourg (plus de 100 milliards de centimes jusqu'à présent). Il dévoile aussi les projets de construction d'un second, actuellement, et bientôt d'un troisième "Beaubourg": le musée du 19^e siècle de la gare d'Orsay et le musée technique de la Villette, qui sera probablement baptisé "Centre Giscard d'Estaing". Ces opérations engloberont à nouveau plusieurs dizaines de milliards, alors que l'Hexagone se transforme en un véritable "Sahara" culturel...

Ce numéro est en vente à 5 F dans les kiosques, Le Pradi, Trédion, 56250-ELVEN

CCP RENNES 21 35 V.

STAGE GRAPHISME & COULEUR



Redécouvrir le trait et la couleur.

Ce stage est ouvert à toutes les personnes désireuses de découvrir ou de poursuivre une recherche dans l'expression graphique et picturale. Au travers de technique et d'analyses collectives, ce stage permettra d'arriver à de rapides possibilités de création. Ce stage se déroulera sur 2 week-ends le 27 et 28 octobre et le 15 et 16 décembre à la M.J.C de St Herblain. Avenue Alain Gerbaud.

Programme :

- l'étude documentaire : elle a pour but d'appréhender la réalité dans tous ses détails.
- la décoration plane : c'est la réalité décomposée en plans par des rythmes colorés et graphismes stylisés.
- la composition créatrice pure : elle tient compte des facteurs précédents en poussant l'ensemble dans une création qui peut-être abstraite ou figurative.

Prix du stage :

Inscription M.J.C. 25 Frs
2 week-ends 120 Frs.

Voici un bref compte-rendu des différentes réunions.

Le groupe "expression murale" a fait une longue digression sur les moyens de se réappropriier la rue et de lutter contre la commercialisation de l'espace public, ainsi que contre les gaspillages type "Noël", une intervention sera faite mercredi 17 sur ce sujet.

Sur l'expression murale proprement dite, trois idées-force :

- fresques murales
- détournement d'affiches commerciales
- création d'affiches.

Toutes les personnes intéressées par une ou plusieurs de ces expressions peuvent venir le vendredi 19 à 21H au 18 rue de Verdun 3^e étage, si possible avec des projets précis. Le groupe cinéma a décidé de se scinder en deux, un groupe diffusion de films vidéo super 8, de montage diapo, et un groupe diffusion surtout orienté vers des films commerciaux ou non qui ne sont jamais (ou trop rarement) passés à Nantes et sa région.

Pour le bilan détaillé de l'ensemble des groupes du Canard Laquais une réunion ouverte à tous : Mercredi 17 octobre, 21H à l'APL.

Coin-coin

PS : Précisons que dans l'article de la semaine dernière le premier paragraphe et le titre émanait du collectif APL, le reste étant signé Coin-coin.

NAONED REGGAE (?)

On a su qu'il y avait sur Nantes (ou Rennes?) un groupe qui fait du Reggae. Si vous les connaissez, dites leur de contacter l'APL pour éventuellement un concert en janvier ou février.



LA CREATION AU NOIR

"Nous sommes dans la position de serruriers ayant leur C.A.P. à qui l'on demanderait de travailler sans outils, sans argent... et au noir".

C'est le constat amer fait par quatre compagnies théâtrales professionnelles de Nantes. Elles viennent d'envoyer une "lettre ouverte à la municipalité de la ville de Nantes". (lire notre encart).

Une série d'interrogations qui posent à nouveau la question plus centrale de l'absence de politique culturelle à Nantes.

Désert du désir de création des édiles...

DEUX MILLE BALLES

Il existe sur Nantes neuf troupes professionnelles ou semi-professionnelles. En dehors des trois conventionnées pour la ville (le Galion, le Théâtrequipe -la Chamaille et le Petit Théâtre de marionnettes) de quelle aide bénéficient-elles ?

Pour la Baraque et le Théâtre Fou, 2000 F de subvention avec une rallonge "exceptionnelle" pour cette année de 2000 F. La Petite-Ortie, elle, n'a pas eu droit au supplément. 2000 balles seulement. "Il est vrai que nous ne sommes que des femmes..." commentent-elles ironiquement.

Et encore ne s'agit-il pas à proprement parler d'une aumône à la création. C'est, plus prosaïquement, une subvention décernée aux troupes en tant qu'associations, "comme les anciens d'A.F.N. ou un quelconque club de philatélie".

Le fric, lui, va à l'art lyrique, le prestigieux et moussu O.P.P.L., et à la Maison de la Culture.

Un outil de création ?

En fait, elle co-produit mais ne crée pour ainsi dire rien : elle donne à voir des spectacles montés la plupart du temps à Paris. Seuls 3% du budget alloué par la ville au "culturel" vont au théâtre. Anémique ! Mais, au juste, combien faudrait-il ?

vingt BRIQUES

"Nous considérons, disent les jeunes troupes nantaises, qu'une subvention inférieure à vingt millions anciens n'est qu'une aide pour survivre. En deçà, on est obligé de rogner, de se restreindre. Et ça implique des choix de création. Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui les auteurs dramatiques écrivent des pièces à deux ou trois personnages..."

"Et puis si l'on touche moins de 10 000 F des collectivités locales, il est quasiment impossible d'être reconnu par le Ministère de la Culture, et de bénéficier d'une aide de l'Etat. La subvention accordée par la municipalité, c'est pour l'Etat le moyen de jauger la "valeur" de la marchandise-troupe.

"Les mairies à tendance gouvernementale jouent à plein ce rôle de clignotant, de relai. Les municipalités de gauche, elles, bloquent, sur une position de principe : le refus de la politique culturelle du gouvernement, et la dénonciation du "désengagement de l'Etat par rapport aux collectivités locales".



« A la veille d'une nouvelle saison, plusieurs jeunes compagnies théâtrales à vocation professionnelle se questionnent sur les moyens qui leur sont donnés de participer à la vie culturelle nantaise.

En effet, depuis quelque temps, des questions de fond posées par ces jeunes compagnies à différents membres de la municipalité et dont les réponses devaient engager l'avenir, à court et moyen termes sur le plan culturel, sont restées sans écho et n'ont suscité que de vagues explications, visiblement destinées à éluder des demandes plus précises.

Par exemple :
- Est-il possible de considérer une compagnie dramatique autrement que comme une équipe professionnelle, œuvrant dans un double but de création et d'animation théâtrales ?

- Peut-on décerner la mettre au rang des diverses associations à but culturel, animées bénévolement, et la subventionner (?) comme telles ?

- D'où vient que même les compagnies les plus anciennes (et les mieux nantaises) ne soient aidées que d'une très faible mesure par rapport à la musique classique, l'art lyrique, ou les structures culturelles héritées de l'ancienne municipalité ?

- D'où vient que l'ensemble des neuf troupes professionnelles ou semi-professionnelles implantées sur Nantes, ne reçoit que 3% du budget culturel total de la ville ?

- Que dire si aucune troupe nantaise ne peut accéder à une reconnaissance nationale et à une réputation nationale, puisque de toute façon les moyens n'en sont pas donnés ?

A toutes ces questions, les arguments de réponses les plus usuels sont ceux du peu de moyens et de l'état vétuste de l'outil culturel nantais. Jamais on ne se réfère à une politique culturelle précise, ni ne formule des projets, si ce n'est de la façon la plus vague.

Or il semble que, au niveau le plus haut et d'une façon très précise, ces choix existent cependant. Il semble que tout soit mis en place pour les faire aboutir peu à peu, sans que les associations culturelles et les principaux intéressés (en l'occurrence les troupes théâtrales) ne soient ni consultés, ni même informés.

Au-delà de toute analyse politique, cette situation rend incapable toute compagnie dramatique d'adapter et de développer ses activités, vu le caractère incertain d'un tel contexte.

Les compagnies théâtrales co-signalaires de la présente lettre ouverte demandent, à la municipalité nantaise, d'éclaircir la situation les concernant en précisant si elle veut et peut réellement assumer le phénomène théâtral actuel, avec ce que cela implique de concertations et de moyens. Elles demandent également que les objectifs culturels de l'équipe municipale, à moyen et long termes, soient clairement définis, de manière à ce que chacune d'elles puisse en tenir compte dans ses propres choix et éventuellement, pour les moins aidées, réfléchir sur la poursuite ou la cessation de leurs activités, à Nantes, puisque les conséquences de la situation actuelle les poussent à de telles réflexions. COLLECTIF THEATRAL

"LA BARAQUE" THEATRE DE LA PETITE ORTIE COMPAGNIE DU THEATRE FOU THEATRE DU GALION

RIVIERE
LATIN
JEAN-MARIE
PARADE
28 RUE DU CARDINAL-LEMOINE
VALERE DESAILLY
LE THEATRE
EN
CRISE?
FREDERIC BARD
PATRICK ROBER
BERNA SYLVI
SIMONE VALERE C
HELENA MANSON J
PATRICK PIRE JEAN JEAN-MARIE PROSLER



Ce raisonnement de ne rien faire - qui se tient- aboutit à l'étouffement de toute création "au pays".

TERRAIN VASEUX.

Si la décentralisation théâtrale est bien morte (ne parlons pas de la décentralisation officielle, "quelques vieux théâtres ringards qui émergent à 2 briques 5 par mois...") du moins peut-on espérer au niveau local une décentralisation des décisions, bref (chic ! le mot est lâché...) une "concertation". En fait, les troupes nantaises se plaignent de n'être associées à rien. "On nous maintient dans un flou très artistique. Nous nous mouvons en

terrain vaseux. Quelles structures ? Quelles salles pour le théâtre ? Rien n'est précisé. On ne s'informe aucunement de nos besoins, avant que les plans ne soient définis dans les bureaux de la mairie ou avant l'inauguration".

Alors souhaite-t-on à Nantes une création théâtrale régionale ? "Pourtant, comme l'écrit le collectif la Baraque dans le tract de présentation de son nouveau spectacle, "de nombreuses créations, indépendantes et artisanales, y ont vu le jour l'an passé et y naitront encore cette année en dépit de la carence des pouvoirs publics. Il est vrai que la création s'alimente du feu sacré. Mais il s'agit

de veiller à livrer le combustible avant l'extinction de la flamme".

Ph. B.

P.S : Le Théâtrequie La Chamaille a fait savoir qu'il co-signait la lettre ouverte à la municipalité de Nantes, s'associant ainsi aux quatre compagnies déjà signataires. Le Petit Théâtre de marionnettes, s'il n'est pas d'accord avec le mode d'action employé, soutient quant au fond les revendications de ces troupes. Une représentante du Petit Théâtre était d'ailleurs présente à la Conférence de Presse donnée la semaine dernière par les signataires de la lettre ouverte.

L'ETAT DES TROUPES

LA BARAQUE.

60 000 Frs de dettes aux fournisseurs. Aucun salarié depuis le début : "on se nourrit, on se loge" Etaient 9 au départ, 3 ont été mis à l'écart parce que le collectif ne pouvait les faire vivre. Ils prennent le risque, à partir de leur nouveau spectacle "Kernok le Pirate" de commencer à se salarier. Pour cette création : 15 000 Frs de matériel, et 3000 heures de travail. Leurs spectacles de l'an passé (l'affaire Arden et le Conte de Jean) ont été achetés par toutes les municipalités de l'agglomération, sauf Nantes où ils ont dû jouer à la recette.

LA PETITE ORTIE.

Trois filles, pas de salariée, Vivent sur des emprunts privés (donc pas de dettes immédiates), répètent dans des salles prêtées par les municipalités ou d'autres troupes, et avec du matériel et un camion prêtés par une troupe amateur. N'ont pas pu tourner cet été, les amateurs ayant besoin de leur matériel... Ont créé l'an dernier "La belle à deux têtes" et ont participé au remontage d'une pièce du Galion.

LE THEATRE FOU.

35 000 Frs de dettes. Espèrent salarier au mois de novembre "ceux qui touchent le moins au chômage". Pour franchir le cap du salariat, leur effectif, de 7 au début, s'est réduit à 4 personnes. "En arrivant à Nantes, nous comptions mettre sur pied une équipe

d'une douzaine de personnes"... Ont privilégié au départ l'autonomie de l'outil de travail, un "matériel pas dégueu" et un loyer de 20 000 Frs par an pour le local. Leurs créations l'année dernière : Prévert à corps et à cri, l'Acteur sans acte, et les Chaises d'après Ionesco.

LE GALION.

Une situation sensiblement différente, même si encore inconfortable : c'est une troupe conventionnée. "Nous avons fait le choix du démarchage dans le circuit plus administratif du conventionnement. La limite que nous avons fixée : que ça ne nous empêche pas de nous exprimer". Sont donc co-signataires de la lettre ouverte. Ont monté l'an passé : la file indienne, Flacou-Flocon, et le gros morceau : Arlequin valet de deux maîtres de Goldoni.

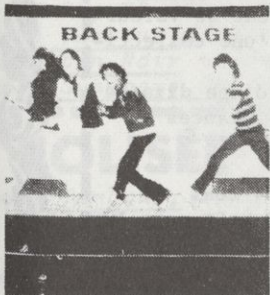
Rock ENERGY

Le 27 et 28 octobre 1979 à Fontevraud (15 Km de Saumur)

Samedi 27 à 20H.
PARIS, GANAFOUL, TEQUILA, BIJOU, invité spécial Dr FEELGOOD.

Dimanche 28 à 18H.
CLARA, BACKSTAGE, EXTRABALLE, DOGS, DIESEL, AU BONHEUR DES DAMES, invité spécial : CIMARRONS REGGAE.

Parking - camping gratuit.
Prix sur place :
50 Frs une soirée. 80 Frs les deux soirées.



Back Stage



COMMUNIQUE la caravane passe

Mardi 9 octobre à midi, la "caravane du collectif des MA" était au lycée des Bourdonnières. Un meeting s'est tenu dans la cour de l'établissement en présence d'élèves et de professeurs. Ces derniers ont manifesté depuis la rentrée leur solidarité avec les auxiliaires en lutte pour leur réemploi et leur titularisation par plusieurs actions de grève. Après avoir exposé la situation scandaleuse qui leur est faite :
- 200 MA non renommés ou nommés sur

des 1/2 postes à 150 Km de leur domicile, enseignant des disciplines en dehors de leur spécialité, se voyant attribuer ou non des indemnités de chômage selon le bon vouloir du Recteur.

Une délégation d'auxiliaires, accompagnée des représentants des syndiqués SNES et SGEN a été reçue par le chef d'établissement. Celui-ci les a assuré qu'il ferait parvenir un compte-rendu circonstancié de l'entrevue à l'Inspection Académique. (A SUIVRE...)



LA MAISON QUI S'EMBOÏTE

François Chauvet, peintre, décorateur du théâtre du Galion, présente sa PETITE-MAISON-EXPOSITION, petite maison qui sera par la suite plantée dans les écoles afin de créer une animation autour de la peinture auprès des enfants. La maison sera montée dans le hall du musée des Beaux-Arts, rue Clémenceau, pour la journée du mercredi 17 octobre.



— Le théâtre, la musique entrent maintenant plus facilement à l'école, mais il reste difficile de faire se rencontrer enfants et peinture; la peinture restant encore trop souvent enfermée dans les musées ou les galeries.

— Le Galion en 1972 et 1973 a tenté une expérience, il a organisé pendant ces deux années une exposition itinérante en faisant appel à une dizaine d'artistes nantais. L'exposition se promenait dans les écoles ou MJC, où elle était accrochée pour quinze jours; pendant cette quinzaine au moins trois des exposants venaient pendant une demi-journée échanger avec les enfants. En effet, il nous semblait important, de faire se rencontrer non seulement la peinture actuelle et le regard de l'enfant, mais aussi le peintre et l'enfant. Le Galion a dû abandonner cette formule pourtant riche pour des raisons techniques (camion, assurance des toiles, accrochage souvent difficile dans des locaux inadéquats, financement du personnel...)

— François CHAUVET, peintre, décorateur du Galion, en tenant compte des aventures précédentes, propose cette année une nouvelle expérience autour de la peinture.

— Il lui semble important que l'enfant puisse rencontrer le créateur chez lui, dans «son milieu naturel», dans sa maison, parmi ses objets, ses fleurs... bien sûr cela reste utopique, il ne reste qu'une solution au créateur, aller au devant de l'enfant avec sa maison sur le dos, c'est de là qu'est née l'idée de la palissade-maison.



— Un mur-décor en bois, avec des fenêtres, une porte, limitera un carré de 6 m x 6 m; sur ce mur seront accrochées des toiles éclairées par quelques lampes; entre les toiles quelques meubles réduits aux dimensions de l'enfant; au milieu un rond de moquette permettra aux spectateurs de s'asseoir.

— Les enfants (une classe à la fois seulement) entreront dans la petite maison. Pendant quelques minutes, ils circuleront librement, s'attardant ou pas sur l'une ou l'autre toile, puis ils prendront place sur la moquette et le spectacle commencera. Le peintre deviendra alors conteur, conteur d'histoires-couleurs, d'histoires-nature, d'histoires-rêve, d'histoires-fiction. Pour cela il se servira de meubles, de masques, d'objets, de musique.

— Cette première partie durera à peu près une demi-heure, puis le conteur redeviendra peintre en répondant aux questions que les enfants voudront bien lui poser. Au peintre à travers ses réponses, ses mots, ses silences, ses regards, de rester même à ce moment-là conteur, et d'énumérer les enfants avec lui à la découverte de sa peinture, et d'essayer de provoquer chez l'enfant une envie encore plus grande de peindre.

— Puis tout se terminera par une dernière histoire qui pourra déboucher sur un atelier à l'intérieur de la classe.

— Les histoires seront différentes suivant les niveaux:

1. Maternelles (G.S.) — C.P.
2. C.E. 1 — C.E. 2
3. C.M. 1 — C.M. 2

— Pour pouvoir accueillir l'exposition, il vous faut une salle pouvant contenir la maison-palissade (6 m x 6 m et 2,10 m de hauteur); pour les éclairages deux prises suffiront.

— Peut-être est-ce intéressant que l'exposition soit installée dans une salle extérieure à l'école (M.J.C., centre social, salle municipale) et que les enfants aient à se déplacer, comme s'ils allaient rendre visite à une personne.

— L'exposition pourrait être ouverte le soir après l'école ainsi certains enfants y amèneraient peut-être leurs parents.

— Pour des raisons techniques et financières, l'exposition restera deux jours au même endroit et devra accueillir sur ces deux journées un minimum de six classes.

SEPIA

ATELIER D'EDUCATION CREATRICE
12 rue des Trois Croissants
44 000 Nantes. Tel : 48.11.37.

L'Education Créatrice s'exerce dans un atelier où chaque participant : enfants - adolescents - adultes, peut s'exprimer par une pratique de la peinture.

L'Education Créatrice n'a pas pour préoccupation la progression artistique de l'individu, mais l'évolution de celui-ci dans sa propre expression. Projeter sur une feuille, dans un temps privilégié, formes et couleurs sans sujets imposés et sans jugement de valeur artistique, au sein d'une collectivité.

L'Atelier se compose d'une dizaine de participants ; les séances durent 1H30, les jours :

Mardi 15 heures.

Mercredi 10H30 - 14H - 16H.

Participation 40F par mois pour 1 séance par semaine.

Tarif dégressif pour enfants d'une même famille.

Ouverture des Ateliers Octobre 1979

PROGRAMMES CINEMA

APOLLO

- Moon Raker (James Bond) - 13.45, 16.25, 19.45, 22.15
 - Les visiteurs de l'autre monde (Walt Disney) - 14.00, 16.05, 20.05, 22.20
 - Salut, Bruce Lee, bonjour le tigre, 13.50, 15.55, 20.05, 22.10
 - Voyage avec Anita (Mario Monicelli) 14.00, 20.00
 - Borsalino (Jacques Deray) 16.10, 22.15
 - On est venu là pour s'éclater (Max Pecas) 14.15, 16.10, 20.00, 21.55
- Le samedi séance pour tous les films à 0.30 h.



GAUMONT

- Apocalypse Now (F. Coppola) 13.45, 16.30, 19.45, 22.30
- La Luna (B. Bertolucci) 13.50, 16.30, 19.50, 22.30
- L'école est finie (Olivier Nottin) 14.30, 16.45, 20.15, 22.30
- Alien (Ridley Scott) 13.55, 16.30, 19.55, 22.30
- Tapage Nocturne 14.10, 16.30, 20.10, 22.30
- Il y a longtemps que je t'aime (J.C. Tacchella) 14.10, 16.30, 20.10, 22.30

katorza

- Moon Raker, sem. 15.00, 20.00, 22.30 - dim. 14.15, 17.00, 20.00, 22.30
- Le Tambour (v.fr.) - idem
- Mouton Noir - idem
- Le Syndrome Chinois - idem

COLISÉE

- Le Tambour, (v.o.)
sem. 15.00, 19.50, 22.30
dim. 17.00, 19.50, 22.30
- Clair de Femme
sem. 15.00, 17.00, 19.50, 22.30
dim. 14.15, 17.00, 20.00, 22.30
- Fantasia - idem

concorde

- Salle 1 Le Convoi (Peckinpah) 20.15, Parfum de femme (D. RIS) 22.30
- Salle 2 Derzou Ouzala (A. Kurozawa), 20.15, La Grande Bouffe (Ferreri), 22.15
- Salle 3 Allegro, 20.00
Welcome tout Los Angeles, 22.15
- Salle 4 Affreux, sale et méchant. (E. Scola), 20.00
- Midnight Express, 22.15

versailles

- Salle 1 - 19.45 (+14.15 dim.)
- L'Arbre aux sabots (Taviani) 22.30 (+17.15 dim.)
- Alice's Restaurant (A. Penn)
Salle 2 - 20.15 (+ 14.50 dim)
- Annie Hall (W. Allen)
- 22.30 (+17.15 dim.)
- Les Valseuses (B. Blier)

le Beaulieu

BOUGUENAIS

Vendredi 19, Samedi 20 Octobre
à 21h, Dimanche 21 Octobre
à 14h30 et 21h. HAIR de Milos
Forman.

ANIMA 79

Mercredi 17 oct.

Cinémardi salle Vasse.
14H30 "Le petit cheval bossu"
d'Ivan Ivanov VANO.

17H Retrospective du festival d'Annecy n°3.
St Herblain M.J.C.

14H30 programme de films d'animation canadiens.
Bouguenais ciné "le Beaulieu"

21H "Ca bouge dans le dessin animé français" (13 courts métrages).

Jeudi 18 oct.

Bouguenais ciné le Beaulieu.
21H le Nouveau Cartoon à Hollywood
et sur la côte Ouest des USA.

Samedi 20 oct.

Nantes au Neptune.
21H les Meilleurs films du festival d'Annecy 1979.
Bouguenais ciné le Beaulieu.
matin pour les écoles :
"Les Vieilles légendes Thèques" de J. TRNKA.

Dimanche 21 oct.

St Nazaire MJEP
21H "Les meilleurs films du festival d'Annecy 1979".

Bourse aux films.

A st Nazaire le samedi 20 oct. 15H
A st Herblain le dimanche 21 oct. 15H.



« Le Bois de bouleaux »
Un poème tourné en poète

Cinematheque

Salle Vasse

MERCREDI 17 OCTOBRE
20h15 L'histoire du "8ème Art"
d'Emile Cohl à Mac Laren.

L'oeuvre des grands cinéastes
ALFRED HITCHCOCK.
MARDI 23 OCTOBRE

20h15 "Sueurs froides" 1958
22h15 "Pleasure Garden" 1926
MERCREDI 24 OCTOBRE
20h15 "The ring" 1928
22h15 "Sueurs froides"

Rencontres.

Jeudi 18 oct. St Nazaire MJEP 21H
Rencontre avec les réalisateurs
régionaux, projections, discussions
Vendredi 19 oct. St Herblain MJC
21H : rencontre avec les réalisateurs
régionaux...



Sommaire



- FEMMES
Avortement..... p.2
- JUSTICE
Le cafetier arabe..... p.3.4
Taulard..... p.4
- ECOLE
Braises à La Roche..... p.5.6
Philosophes pas stoïciens...6
Et maman toute nue..... p.7
- OUVRIERS
Eaton : goulag à St Naz.p.8.9
Hauts Thebaudières.....p.9
- MORNE FETE.....p.10.11
- IMPOTS
La CSCV et l'impôt.....p.12
- B.D.....p.13
- DIVERS
Prisonniers bretons.....p.14
PCML.....p.14
Révolution Internatio...p.14
Renvoi de livrets.....p.14
- CULTURE
Expo-photo, Breizh, stages
et Canard Laquais.....p.15
Le théâtre au noir...p.16.17
Rock.....p.17
La maison qui s'emboîte.p.18
Programmes ciné.....p.19



CETTE SEMAINE

nantes

MERCREDI 17 OCTOBRE
20h30 Réunion publique:
"Où va l'Iran?" organisée par
la L.C.R. Centre Social de la
Bottière.
20h30 A.G. du Canard Laquais.
à l'APL 26bis Bvd R. Schuman.
21h Jazz Café de l'Europe.
21h Blues avec "Unlimited
Blues Times et Gaby Blues Band.
Amphi Berliet.

JEUDI 18 OCTOBRE
20h30 Théâtre "La Baraque"
"Kernok le Pirate" Salle Colign
gny (sous le temple protestant)
21h JAZZ Salle Vasse.
Le Quator de Saxos, avec
Chautemps, Janneau, Mathé, Di
Donato.

VENDREDI 19 OCTOBRE
20h30 Théâtre Kernok le Pirate.
Salle Coligny.

SAMEDI 20 OCTOBRE
15h Avortement Débat. 43 rue
Gaston Turpin cf p.
20 H30 SEVERAC salle des Fêtes
Fest Noz avec Chanteurs et Son
neurs de la Région organisé
par l'UDB et Paysans Travailleurs

DIMANCHE 21 OCTOBRE
15h LA CHAPELLE sur ERDRE
KERGRIST, le Clown Atomique, et
sa Centrale Balladeuse. Salle
Municipale. Organisé par le Com
mité contre le Nucléaire et pou
les Energies douces. Entrée 5f
Gratuite pour les enfants.
A NANTES, toute la journée,
suite Avortement Débat. cf p.

LUNDI 22 OCTOBRE
20h30 Réunion Amis de la Terre
32 quai Malakoff.

MERCREDI 24 OCTOBRE
20h30 ANGERS. Jazz.
BUDDY GUY et JUNIOR WELLS
Grand Amphi de la Catho
entrée 30F . 25F location
Tel. (41)88.93.33

JEUDI 25 OCTOBRE
20h30 Théâtre "Kernok le Pirate"
20h30 Collectif Resto Différent
57 quai de la Fosse.
20h30 LOS AWATINAS de Bolivia
Salle Vasse. Location Rousseau
Disques 6 rue Guépin.

ST NAZAIRE

M.J.E.P.
VENDREDI 19 OCTOBRE
21h Cycle Cinéma Africain
SAMEDI 20 OCTOBRE
15h Exposition et littérature
Objets Africains.
21h Théâtre " Négroropéen
Express" Aimé Césaire et L.S.
Senghor. Un spectacle sur le
thème de l'Afrique autour des
poètes.

expression corporelle

L'Atelier du Théâtre Fou propo
se, à partir du Lundi 15 Octo-
bre :
Atelier Théâtre, tous les lundis
de 20h à 22h (puis à partir
d'avril 1980, un week end théâtre
supplémentaire par mois)
Atelier : Expression corporelle,
travail de la voix, improvisatio
lumière, son, étude du lieu scé
nique.

Objectifs: à partir des atelier
proposés, déterminer collective
ment une réalisation ou une di-
rection précise de travail théa-
tral.
Stage d'Expression Corporelle,
stage d'expression relationnell
pouvant servir d'initiation au
travail corporel. LE27 et 28
OCTOBRE.
Inscription et renseignements
Cie du Théâtre Fou
2, rue des Girondins 44100
Tel '40) 46.20.66.

ABONNEMENT

Un trimestre : 12 numéros : 48 F. Soutien : 50 F.
Un semestre : 24 numéros : 90 F. Soutien : 150 F.
Un an : 48 numéros : 180 F. Soutien : 250 F.

NOM : Prénom :
Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest**
et l'envoyer à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux
faire connaître le journal.

APL

Les textes peuvent être apportés toute la
semaine, y compris le vendredi, de
17 h à 20 h.

Le samedi matin, de 10 h à 12 h 30,
réunion de rédaction ouverte à tous.



PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H
Téléphone : 76.26.33